



Transport de Marchandises FCO (Formation Continue Obligatoire)

Personnes concernées

Tout conducteur(trice) de véhicules de plus de 3.5 tonnes de Poids Total Autorisé en Charge (PTAC), aussi bien en transport public qu'en transport privé de marchandises.

Objectifs de la formation

Se perfectionner à la conduite rationnelle en appliquant les règles de sécurité. Connaître les applications réglementaires régissant la profession. Avoir connaissance des règles et principes relatifs à la santé, la sécurité routière et la sécurité environnementale. Être conscient de l'importance du monde du transport et des attitudes positives à développer à son égard.

Contexte

A compter de la mise en place du contrat de progrès dans le transport, tout conducteur(trice) de véhicules de transport de marchandises, doit tous les 5 ans, suivre une FCO (Formation Continue Obligatoire) lui permettant de procéder à une mise à jour de ses connaissances dans le domaine théorique et pratique.

Selon l'arrêté du 3 janvier 2008 relatif au programme et aux modalités de mise en oeuvre de la formation professionnelle initiale et continue des conducteurs du transport routier de marchandises, modifié par arrêté du 12 juin 2025 publié au JORF du 19 juin 2025.

Contenu de la formation

ACCUEIL ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION (0h30)

BILAN DES CONNAISSANCES RELATIVES AUX RÉGLEMENTATION SPÉCIFIQUE AUX TRANSPORTS ET A LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE (1h30)

- Réglementation du transport et sécurité routière,

PERFECTIONNEMENT A LA CONDUITE RATIONNELLE AXÉE SUR LES RÈGLES DE SÉCURITÉ ET LA RÉDUCTION DE L'INCIDENCE DE LA CONDUITE SUR L'ENVIRONNEMENT (13 heures)

- Caractéristiques techniques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité,
- Perfectionnement à une conduire rationnelle sûre et économique, possibilité offerte par l'informatique embarquée et optimisation de la consommation de carburant,
- Principe d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique,
- Chargement, arrimage, manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et bonne utilisation du véhicule,
- Application pratique de la conduite professionnelle en situation normale comme en situation difficile.

APPLICATION DES RÉGLEMENTATIONS (6 heures)

- Réglementations sociales nationale et européenne du transport routier de marchandises, notamment temps de conduite et de repos, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle, formation des conducteurs, conventions collectives, statuts particuliers,
- Réglementation applicable au transport de marchandises en national et international, contrats et documents.

SANTÉ, SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET SÉCURITÉ ENVIRONNEMENTALE (7 heures)

- Prévention des risques physiques, hypovigilance,
- Aptitude physique et mentale,
- Conduite préventive, évaluation des situations d'urgence au travers d'exercices pratiques permettant une approche des situations à risques,
- Principes élémentaires de secourisme,
- Règles de circulation et de signalisation routière,
- Risques de la route, facteur aggravant liés aux véhicules lourds,
- Accidents du travail en circulation comme à l'arrêt,
- Circulation dans les tunnels,
- Franchissement des passages à niveau,
- Les risques et comportements préventifs à l'abord des zones de chantiers et d'intervention des personnels travaillant sur les réseaux routiers,
- Les effets de la consommation d'alcool et de produits stupéfiants
- Criminalité et trafic des clandestins.



Transport de Marchandises FCO (Formation Continue Obligatoire)

SERVICE ET LOGISTIQUE (4 heures)

- Comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service,
- Environnement économique du transport routier de marchandises, organisation du marché.

ÉVALUATION DES ACQUIS ET SYNTHÈSE DU STAGE (3 heures)

Code RS ou RNCP

Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises Code RS : RS5769 Certificateur : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires Date d'échéance de l'enregistrement : 31-12-2026



Transport de Marchandises FCO (Formation Continue Obligatoire)

Prérequis

Être titulaire du permis de conduire de la catégorie C, C1, C1E ou CE en cours de validité et avoir satisfait à l'obligation de formation initiale (FIMO) ou en avoir été dispensé(e)

Durée

35 heures pouvant être réparties sur 5 jours, fractionnables en 3j + 2 J dans un délai maximum de 3 mois

Formateurs

Formateurs reconnus compétents ayant suivi une formation et une validation de ses compétences

Dispositifs de suivi

Livret de formation. Feuilles de présence émargées par les stagiaires et/ou tracking plateforme de formation

Lieu de formation

Au sein d'une agence City'Pro, bénéficiant d'un agrément, accordé par les services de la DREAL du territoire, pour dispenser les formations professionnelles des conducteurs du transport routier de marchandises

Méthodes pédagogiques

Cours théoriques et pratiques. En cours collectifs. Sur la route, sur véhicule et/ou sur simulateur pour la conduite

Validation des acquis

Test théorique et pratique

Délais d'accès

Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre

Modalités d'accès

Consultez la page centre sur le site city-pro.info

Accessibilité

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès du centre concernant l'accès à la formation visée

Tarifs et financements

En centre City'Pro ou sur city-pro.info